## DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY EUR-OPA MAJOR HAZARDS AGREEMENT





GS/pc

Strasbourg, le 15 mars 2018

Aux ministères de l'Éducation des États membres d'EUR-OPA

Objet: Olympiade 2019 sur la connaissance des risques naturels et technologiques

Madame/Monsieur,

Permettez-moi de vous informer qu'une Olympiade sur la connaissance des risques naturels et technologiques sera organisée en avril 2019 sous l'égide de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) du Conseil de l'Europe. L'Accord EUR-OPA est une plate-forme de coopération entre 26 pays d'Europe et du sud de la Méditerranée qui œuvre depuis 1987 pour prévenir les catastrophes et aider à s'y préparer.

Les catastrophes naturelles et les accidents technologiques font chaque année de nombreuses victimes et entraînent des pertes importantes sur le plan économique. Il y des risques impossibles à éviter, mais nous nous employons à réduire la vulnérabilité aux catastrophes en donnant, notamment aux enseignants et aux élèves, des informations précises sur les risques et sur les moyens d'atténuer les conséquences des catastrophes.

L'Olympiade vise à améliorer la connaissance des risques et des mesures préventives des élèves de l'enseignement secondaire.

Organisée dans le cadre du projet BeSafeNet, cette Olympiade vise à permettre aux élèves de l'enseignement secondaire d'améliorer leurs connaissances sur les risques et les mesures préventives. Elle prendra la forme d'un concours en ligne (en anglais) fondé sur l'outil BeSafenet.net (un site web qui propose des ressources pédagogiques fiables sur les risques et les moyens de protection). Le concours est ouvert à tous les établissements d'enseignement secondaire (âge maximum des élèves : 16 ans) des 26 États membres de l'Accord¹.

-

Les États membres d'EUR-OPA sont les suivants : l'Albanie, l'Algérie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la Géorgie, la Grèce, le Liban, le Luxembourg, Malte, la République de Moldova, Monaco, le Maroc, le Portugal, la Roumanie, la Fédération de Russie, Saint-Marin, la Serbie, la République slovaque, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », la Turquie et l'Ukraine.

L'Olympiade aura lieu **le 16 avril 2019 à 9 heures du matin (GMT)**, les inscriptions des participants seront ouvertes du 15 octobre 2018 au 9 avril 2019 à 9 heures. Veuillez-vous référer au règlement du concours pour y participer.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser les informations concernant l'Olympiade 2019 dans les établissements d'enseignement secondaire de votre pays pour les encourager à participer au concours.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Pianture Cluedon

Gianluca SILVESTRINI

Secrétaire exécutif de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs

**Pièce jointe :** règlement du concours